

# DÉLIBÉRATION COMMUNE DE BAGES

Séance du 19 juin 2023

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : DEL2023-036

## Election du Président(e) de séance pour le vote des Comptes Administratifs de l'exercice 2022

L'an deux mil vingt-trois, le dix-neuf juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BAGES, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses délibérations, en session ordinaire, sous la Présidence de Mme CABRERA Marie, Maire.

Date de la convocation : le 12/06/2023

### Étaient présents :

Marie CABRERA	Pierre CAMPA	Patrice AYBAR
Christine AURICHE	Jean-Marie GUILLOY	Ludovic ROBERT
Georges GUARDIA	Vincenzo ROMANO	
Bernard CONTON	Elizabeth MOLINA	
Marjorie POHYLSKI	Sylvain GARCIA	
Adrien MOGLIA	Jennifer FERNANDES	
Anaïs CAZORLA	Louis REVARDY	
Olivier BATLLE	Robert STEFAN	
Marie-Antoinette TAULERE	Marie-Claire NATIVEL	

### Étaient représentés :

Corine BORDES	a donné pouvoir à	Elizabeth MOLINA
Chantal BORNAREL	a donné pouvoir à	Marie CABRERA
Jean LOPEZ	a donné pouvoir à	Georges GUARDIA
Nelly MARTINEAU	a donné pouvoir à	Bernard CONTON
Kadi BEN ABDESLEM	a donné pouvoir à	Jean-Marie GUILLOY
Emmanuel LEHMANN	a donné pouvoir à	Olivier BATLLE
Elodie FERNANDEZ	a donné pouvoir à	Adrien MOGLIA

### Était absent : /

M. Bernard CONTON est désigné Secrétaire de séance.

Nombre de membres présents :	20	Nombre de procurations :	7	Nombre d'absent :	0	Nombre de votants :	27
------------------------------	----	--------------------------	---	-------------------	---	---------------------	----

En application de l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le Maire est tenu de se retirer au moment du vote du compte administratif, la candidature de Mme Christine AURICHE est proposée.

### **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **DÉCLARE** Mme Christine AURICHE, élue pour assurer la Présidence de l'Assemblée pendant l'adoption des Comptes Administratifs de l'exercice 2022 de la Commune et du budget du lotissement « Cami de Belrich ».

**AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN MAIRIE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.**

Le Secrétaire de Séance,

Accusé de réception en préfecture  
066-2166011-20230619-DEL2023-036-DE  
Date de télétransmission : 20/06/2023  
Date de réception en mairie : 20/06/2023  
Marie CABRERA

